

Point hebdomadaire

Synthèse régionale des impacts du Covid-19 sur les filières agroalimentaires

Le service ERP et PAF de l'APCA se mobilisent pour produire une note hebdomadaire afin de synthétiser l'ensemble des remontées régionales du réseau des Chambres d'agriculture sur les impacts économiques du Covid-19.

Cette note hebdomadaire de synthèse constitue la première d'une série. Elles auront pour finalité de dresser un panorama de la situation économique du secteur agricole et alimentaire national. Les éléments tant qualitatifs que chiffrés seront intégrés dans les notes de synthèse, avec un angle à la fois filières – végétales et animales, y compris l'amont et l'aval – et régionales.

Les notes contiendront également, en préambule et sous une forme brève, quelques éléments sur la situation économique globale du pays (croissance, commerce extérieur, emploi...), pouvant exercer des répercussions sur l'activité agricole, ainsi que sur les territoires.

Contexte général

Les prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) permettent de donner des premiers éléments quant à l'impact économique de la crise du Coronavirus.

Pour l'INSEE, la perte d'activité est estimée à 35 %, et la baisse du PIB trimestriel par mois de confinement s'élèverait à -12 %, soit une baisse de -3 % du PIB sur l'année, donc probablement -6 % si le confinement en France dure deux mois. Les secteurs agricole et agroalimentaire seraient faiblement impactés (-4 % d'activité) et ces secteurs seraient les seuls à afficher une progression de la consommation (+6 %).

Branches d'activité	Part dans la consommation (en %)	Hypothèse de perte d'activité par rapport à la normale (en %)	Contribution à la baisse de consommation (en points)
Agriculture et industries agro-alimentaires	18	+6	1
Industrie hors agro-alimentaire	30	-60	-18
Construction	2	-90	-1
Services marchands	46	-33	-15
<i>Hors services immobiliers</i>	27	-56	-15
<i>Services immobiliers (loyers, logement, ...)</i>	19	0	0
Services non marchands	5	-34	-2
Total	100	-35	-35

Calculs Insee, à partir de sources diverses

Pour l'OFCE, les estimations diffèrent légèrement avec une estimation de perte du PIB de -2,6 % par mois de confinement (soit 60 milliards d'€ par mois). Les secteurs agricole et agroalimentaire apparaissent là aussi comme les plus robustes face à la crise, certes avec une perte d'activité de -13 % à -20 %, mais avec une progression de la consommation de respectivement +9 % et +6 %.

Les établissements bancaires par la voix de la Fédération bancaire française (FBF) ont détaillé plusieurs mesures de soutien aux entreprises en difficulté. Le Crédit Agricole précise notamment en ce qui concerne les entreprises agricoles :

- Des prêts garantis par l'Etat à un taux de 0 % et sans frais de dossier (hors frais de la garantie de l'Etat) ;
- Une pause sur les remboursements de crédits sans frais supplémentaires (hors intérêts du contrat initial), y compris pour les financements du matériel agricole (prêts Agilor) ;
- Un report d'échéances pour les crédits-bails mobiliers ou immobiliers jusqu'à 6 mois sans majoration de taux et sans frais de gestion ;
- Des procédures accélérées d'accord de crédits en moins de 5 jours pour les situations les plus urgentes ;
- Un aménagement des contrats d'affacturage pour les clients, au cas par cas, sans frais de dossier.

Enfin, deux derniers points concernant les industries agroalimentaires (IAA) et la consommation.

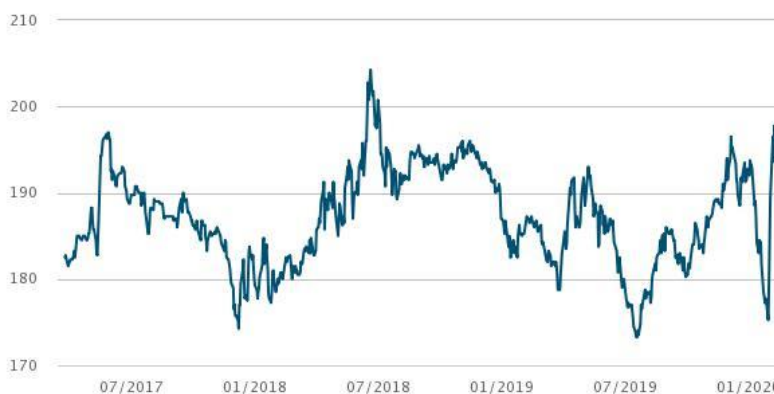
Les IAA maintiennent leurs activités malgré des taux d'absentéisme qui se sont accrus jusqu'à atteindre 20 %. La livraison de certaines matières premières pourrait faire défaut dans les semaines à venir pour certains secteurs comme l'alimentation animale. Le ralentissement de l'activité des tritrateurs européens réduit notamment la disponibilité en tourteaux, de même que les difficultés logistiques entravent le débarquement des cargaisons de soja.

La consommation dans les surfaces alimentaires ont progressé de 19 % sur le mois de mars avec un pic entre la deuxième et troisième semaine de mars. Si des pénuries temporaires se font sentir sur les livraisons de pâtes et de riz (et de farines plus récemment), les ventes de produits frais, sous Siquo et à la découpe (charcuterie, fromages AOP/AOC) sont en nettes retrait et mettent en difficulté les filières positionnées sur les productions à forte valeur ajoutée.

Les filières végétales

Céréales et oléagineux : Le marché est très tendu avec, d'une part le prix du pétrole qui a dramatiquement chuté depuis le début de la crise en dessous de 30 \$/baril, entraînant dans son sillage les oléagineux et l'éthanol (donc mécaniquement le sucre) ; d'autre part, les marchés céréaliers, après une chute vertigineuse, sont à la hausse (graphique) du fait des restrictions aux exportations des concurrents russes, ukrainiens et argentins, et de phénomènes de « panic-buy » du côté des pays importateurs qui commencent à stocker des céréales au regard des perturbations mondiales à venir.

Blé (€/t) Mai 20



Les exportations françaises vers ses clients semblent se maintenir, les bassins céréaliers français n'ont pas noté de difficultés particulières à l'exception du ralentissement du fret ferroviaire et fluvial qui pourrait peser sur le rythme des exportations à plus long terme.

Horticulture : certainement le secteur végétal le plus touché avec la crise, le confinement ayant quasiment réduit toute l'activité de vente au détail alors que la période entre mars et mai représente de 50 % à 80 % du chiffre d'affaires des opérateurs de la filière.

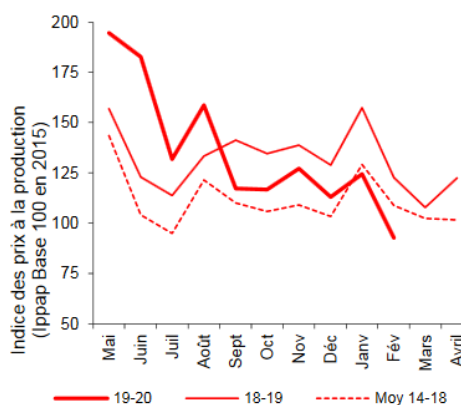
Plusieurs estimations de perte de chiffre d'affaires ont été faites dans certaines régions : **-100 millions d'€ en Centre-Val de Loire, -43 millions d'€ en Bourgogne Franche-Comté, de -25 à -30 millions d'€ dans la région Auvergne Rhône-Alpes.** En **Normandie**, le chiffre d'affaires de la filière est évalué à près de 50 millions d'euros alors que de 60 à 80 % des ventes sont réalisés lors de la période printanière. **La perte de chiffre d'affaires** pour la région peut s'évaluer à **au moins 25 millions d'euros** pour la région.

A la suite des dérogations octroyées par les préfetures de différents départements, **certains préfets ont récemment décidé de classer les plants potagers comme des produits de première nécessité**, autorisant la vente de ces produits sous certaines conditions : dans les magasins disposant d'un rayon alimentaire ou d'alimentation animale, en marché de « plein vent » et en vente directe à la ferme ou en drive.

Fruits et légumes : Le début de la période de confinement a particulièrement été difficile pour les productions de saisons. Le manque de main d'œuvre saisonnière pour la récolte, la fermeture des débouchés de la restauration hors domicile et le désintérêt des consommateurs pour les produits frais ont provoqué une nette chute des ventes et des prix. Les réseaux de distributeurs se sont finalement engagés à acheter une partie de ses productions et à mettre en avant l'origine France, mais en achetant aux prix du marché actuel qui sont très bas.

Les fraises et les asperges sont les produits les plus touchés, avec des ventes en chute de 50 % par exemple dans la région Nouvelle-Aquitaine sur les deux premières semaines de confinement et des prix divisés par deux comme sur les asperges.

Prix du poireau à la production
Pour la campagne 2019-2020, des cours inférieurs à ceux de la campagne précédente depuis septembre 2019



Source : Agreste - Insee

Cependant, les prix semblent repartir à la hausse sur la dernière semaine de mars et la première semaine d'avril. La maîtrise de la production opérée par les producteurs et le défaut de main d'œuvre



pour les récoltes tendent à ralentir les disponibilités sur le marché et à faire remonter les prix. Malgré la mobilisation pour combler le manque de main d'œuvre étrangère à travers plusieurs plates-formes d'emplois (plus de 150 000 inscriptions sur le site « Desbraspourtonassiette »), le manque de main d'œuvre est encore palpable pour ces filières, et notamment dans le sud-ouest.

La filière concombre en Pays de la Loire pourrait également être la prochaine touchée avec les prochaines mises en marché.

En Normandie, les travaux de récoltes sur les productions de saison (salades, poireaux, carottes, choux, navets) se poursuivent sans problèmes particuliers. Toutefois, le défaut de main d'œuvre saisonnière étrangère pour les chantiers de plantation serait préjudiciable aux récoltes à venir.

Point général à surveiller : des productions espagnoles continuent à arriver avec des prix cassés. Il convient donc de vérifier que les distributeurs continuent de jouer le jeu en mettant en avant l'origine France.

Viticulture et filière cidricole : De très nombreuses difficultés sont à signaler dans les bassins de production viticole. L'arrêt des commandes en restauration hors-domicile et de l'hôtellerie, le report ou l'annulation des événements festifs et des festivals de dégustation, et les arrêts de déplacement de la clientèle dans les caves impactent lourdement le chiffre d'affaires de la filière. En sachant également que les exportations d'une partie de la filière sont largement amputées avec les taxes mises en place par les américains.

Les Pays de la Loire estiment que la perte de chiffre d'affaires pour la filière régionale s'élève à 70 millions d'euros. L'association des viticulteurs d'Alsace estime que le chiffre d'affaires pour le département sera amputé de 25 % à 90 % pour le mois de mars. En Nouvelle-Aquitaine, la baisse des ventes en vrac s'élève à -43 % pour les AOC avec un risque de surplus d'1 million d'hl pour le mois de mars.

Un point d'alerte est à signaler pour la filière cidricole en Normandie, dont la perte de chiffre d'affaires est estimée à -75 % pour la période mars-avril et de l'ordre de 40 à 50 % pour l'ensemble de l'année 2020, du fait de la forte chute des exportations (qui représentent 50 % du chiffre d'affaires) et de l'arrêt des ventes sur des circuits de commercialisation identiques aux vins.

Les filières animales

Viande bovine : La consommation de viande bovine a nettement ralenti depuis le début du confinement, ou bien elle se réalise par à-coups. La répercussion directe est que les abattoirs ont ralenti le rythme des abattages. Ces abattoirs ont été ensuite confrontés à des absentéismes et des droits de retrait qui ont pesé sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Lorsque ces abattages sont possibles, c'est la contrainte des transports qui intervient (manque de protection pour les conducteurs de bétailières, absentéisme et parfois droit de retrait exercé par les conducteurs. La fermeture de certains rayons boucherie en GMS exerce également une pression sur les abattoirs.

En Bretagne, les exportations de Jeunes Broutards sont quasiment à l'arrêt, notamment vers l'Italie.

La fermeture des tanneries en Italie a également des répercussions sur la valorisation des cuirs en France, et singulièrement en Bretagne. Il en

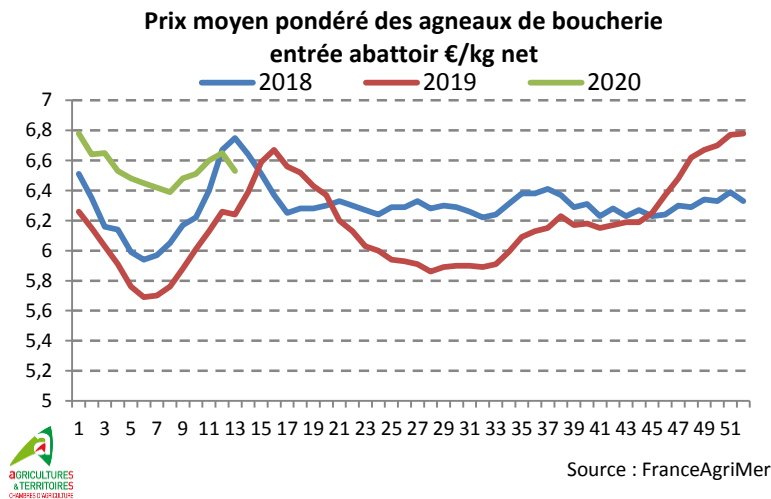


résulte des stockages de produits destinés aux tanneries, engendrant un coût pour la filière bovine.

La fermeture des établissements de RHD/RHF a obstrué les débouchés pour les producteurs de viande bovine, y compris pour les veaux de boucherie. La fermeture de ces débouchés provoque un important déséquilibre dans la valorisation de la carcasse, certains morceaux nobles devant être hachés car trouvant plus facilement preneurs dans les GMS où les ménages orientent leurs achats vers ces produits appréciés par les enfants et faciles à cuisiner. Les demandes émanant des autres lieux de RHD/RHF, comme les casernes, les hôpitaux, les maisons de retraite, les centres pénitentiaires, ne compensent que très partiellement le déclin de la demande des ménages et des restaurants, cafés et brasseries. Si les boucheries écoulent encore la production, notamment en boutiques, la fermeture des marchés de plein vent – sauf dérogation – constitue une autre source d'inquiétude pour les éleveurs de viande bovine.

Le cours du Jeune Bovin U est donc sur une trajectoire baissière (3,80 € du kilo net), se situant ainsi au voisinage du point le plus bas de 2018 (3,75 €).

Viandes ovine et caprine : La filière est inquiète de l'impact réel de la crise sanitaire et du confinement sur le niveau de la demande de viande ovine et caprine, à quelques encablures des fêtes de Pâques. Les fermetures de restaurants, la limitation des déplacements et des regroupements de familles durant le weekend Pascal, plus la priorité accordée aux produits de première nécessité, contribuent à amoindrir une demande toujours élevée à cette époque de l'année. L'inflexion des prix des agneaux observée en semaine 13 pourrait annoncer une rupture par rapport à la tendance saisonnière. Sans commerce, aucune remontée de prix n'a pu être faite sur les chevreaux alors que les volumes sont très importants. L'incertitude est donc totale.



Certains opérateurs sont donc amenés à exprimer le souhait d'une limitation des importations en provenance d'Irlande, du Royaume-Uni, voire de Nouvelle-Zélande, allant même jusqu'à demander, dans ce dernier cas, de ne pas déstocker les carcasses et morceaux importés avant la crise sanitaire Covid-19. L'une des voies possibles est de mettre en valeur l'origine France, assortie de promotion, afin d'écouler une partie de la production, en particulier en vente directe ou de proximité. Les abatteurs doivent également s'adapter en proposant des portions plus adaptées à des tailles de ménage restreintes, du fait de l'interdiction des regroupements familiaux avec le confinement. Des aides au stockage temporaire pourraient également constituer un levier pour la trésorerie des éleveurs.



Produits laitiers (vaches) : Les filières laitières sont tout autant confrontées à une contraction de la demande, imputable à la fermeture des établissements de RHD/RHF, à la fermeture des marchés de plein vent, et à une réorientation de la demande des ménages sur les produits de première nécessité (beurre, crème, lait liquide et fromages ingrédients), au détriment de produits comme les fromages à la coupe (les AOP étant particulièrement exposées). Même en vente directe, certains producteurs – cas de la Normandie – jettent leur lait.

L'ensemble des régions enquêtées indiquent, de manière transversale, que la filière laitière rencontre des problèmes de pénuries relatives de main-d'œuvre (absentéisme entre 5 et 15%), à des contraintes de logistique (transports essentiellement), mais aussi à des difficultés d'approvisionnement en emballages. Les pénuries de conteneurs, qui furent jusque-là bloqués dans les ports chinois, semblent s'atténuer avec la reprise de l'activité en Chine.

Il en découle que les cours des produits laitiers sont orientés à la baisse, en beurre, en poudre, et en fromages. La question de l'activation des aides au stockage privé, de la réduction de la production conditionnée par le versement d'aides, est désormais posée (OCM unique et article 222 notamment), et ce d'autant plus que les éleveurs arrivent à la période de pic printanier. Les éleveurs de Comté en région BFC ont déjà enclenché un plan de réduction de la collecte de 8 %.

Produits laitiers (chèvres) : La collecte de lait de chèvre est globalement assurée, mais se heurte à un rythme de transformation moins élevé dans les laiteries, lié à de l'absentéisme, à l'application des mesures sanitaires... Ces laiteries sont de surcroît dans une situation économique préoccupante, du fait de l'absence de débouchés en RHD/RHF, mais également en vente directe pour les producteurs fermiers comme en Centre-Val de Loire (40 % des producteurs de lait de chèvre de la région sont concernés). La préservation des résultats économiques passe pour le moment par la voie de la vente directe ou de proximité, le bémol se situant sur les répercussions de la vente sur les marchés de plein vent.

Viande de volaille : La croissance des ventes durant la première semaine de confinement a correspondu à un comportement de stockage. Le report des débouchés de la RHD/RHF vers les GMS ont pu, de ce point de vue, maintenir les débouchés. Depuis, avec la fermeture des marchés, des restaurants, des rôtisseries..., le déséquilibre matière est important, la demande étant moins forte à partir de la deuxième semaine de confinement. Quelques faillites d'entreprises en Bretagne – notamment dans l'abattage – handicapent les éleveurs de volaille.

Les autres difficultés peuvent provenir, et proviennent déjà du coût futur de l'aliment pour les animaux (les contraintes d'approvisionnement ne sont pour le moment pas trop élevées, il y a même en Bretagne une surconsommation de tourteaux de soja), et des difficultés liées à la logistique.

S'agissant des œufs, si la production se maintient sur un bon rythme, c'est davantage les obstacles à l'approvisionnement en alvéoles, en intercalaires et en emballages qui affectent l'approvisionnement des consommateurs, lesquels, il est vrai, se sont rués sur les œufs depuis plus d'une semaine.

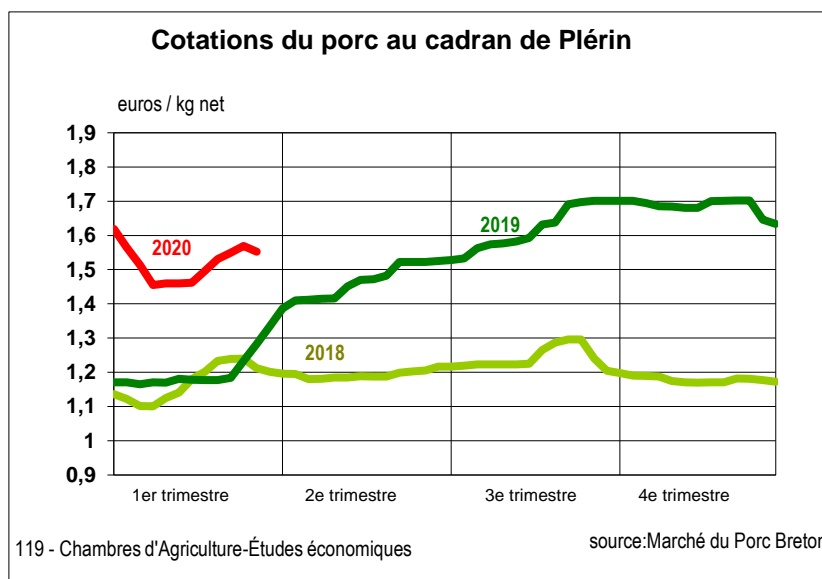
Autre aspect à prendre en compte, les conséquences de la fermeture des scieries, entravant l'approvisionnement en litière des élevages avicoles.



Enfin, les autres productions avicoles (dindes, pintades, canards, pigeons...), souffrent de la fermeture des restaurants et de certains marchés de plein vent qui n'auraient pu rouvrir par voie de dérogation. La chute des ventes est de l'ordre de 50% dans une région comme celle des Pays de la Loire.

Viande porcine : La filière porcine est confrontée à de multiples contraintes, qui rejoignent celles que connaissent les autres filières : difficultés dans certaines régions comme la Bretagne à maintenir le rythme des abattages ; le transport des animaux vivants est au ralenti ; la demande a muté depuis le milieu du mois de mars, puisque l'on observe une augmentation de la demande de jambon, de produits de la saucisserie, au détriment des pièces fraîches, considérées comme moins prioritaires pour les ménages ; l'absence de débouchés en RHD/RHF pèse aussi dans l'écoulement de la production.

L'exportation de viande porcine s'effectue dans des conditions difficiles, du fait du manque de conteneurs et d'une reprise extrêmement fragile de l'économie chinoise. Malgré cela, le cours du porc, qui avait chuté durant les mois de janvier et de février, s'est un peu redressé, en raison de la demande portée sur les produits de la charcuterie-salaisonnerie.



Apiculture : La filière apicole commence à être fortement touchée après la fermeture des marchés de plein vent. Les restrictions techniques sur la transhumance des ruches semblent être levées avec les précisions apportées par les préfets.

Filières de proximité : circuits courts et agritourisme

Quelques informations commencent à remonter de nos réseaux. **La Normandie a procédé à une enquête** sur un échantillon de 2 200 agriculteurs ayant des activités ventes en circuits courts. Sur les 40 premières réponses, **le trois quart déclare une perte de plus 50 % de chiffre d'affaires sur les ventes de leurs produits**. Pour certains d'entre eux, la destruction des productions faute de débouchés s'élève jusqu'à 20 000 euros.

La perte de revenu sur les activités d'agritourisme pour 40 % des répondants **se situe en moyenne à 18 000 euros**, dans une fourchette allant de 500 à 80 000 euros.



Contacts : Quentin Mathieu et Thierry Pouch
Service études, références et prospective